



Droit des grands parents après le décès d'un parent

Par **corrao nadine**, le **30/11/2008** à **11:01**

puis je reprendre les droits de garde de mon fils décédé envers mon petit-petit fils .La mere de mon petit-fils a t elle le droit de ne pas me laisser prendre mon petit- fils les jours de garde de mon fils décédé?

Par **magh**, le **20/12/2008** à **16:16**

elle n'a pas les droit vous aussi en tant que grand-parents vous avez des droits.

Par **Marion2**, le **20/12/2008** à **17:59**

Bonsoir,

Nadine, du fait du décès de son fils, ne peut pas reprendre le droit de garde de ce dernier.

Il faut contacter un avocat afin de lancer une procédure auprès du JAF afin de demander à ce qu'un droit de visite et d'hébergement lui soit octroyé.

Cordialement